



- **Aucune protection contre le paludisme n'est efficace à 100%.**
- Malgré une prévention bien suivie (chimio prophylaxie antipaludique, répulsif, moustiquaire), devant les signes cliniques suivant, pensez à l'accès palustre :

- **Fièvre (Température supérieure ou égale à 38°C),**
- **Frissons,**
- **Céphalées,**
- **Vomissements,**
- **Diarrhées** (tant sur le lieu de villégiature qu'après le retour).

Une prise en charge médicale urgente est nécessaire.



Centre Hospitalier de Sambre Avesnois
13, boulevard Pasteur
59607 MAUBEUGE CEDEX

**Centre de Vaccinations Internationales
et de Conseils aux Voyageurs**

Tél : 03 27 69 44 91

www.ch-sambre-avesnois.fr
Rubrique : Espace Professionnel
Infectiologie/C.V.I./Hygiène Hospitalière



Paludisme et voyage



Centre de Vaccinations Internationales
et de conseils aux voyageurs



Qu'est ce que le paludisme

Le Paludisme est une maladie transmise par les piqûres de moustiques (du genre Anophèle) qui peut être mortelle.

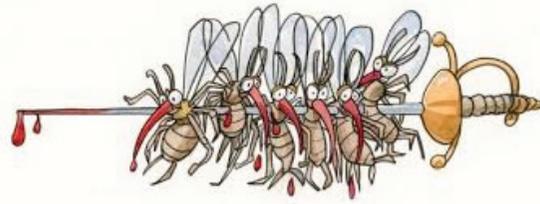
Surtout dans les régions chaudes et humides.

La prévention du Paludisme associe deux grands principes :

- La protection contre les piqûres de moustiques, en effet éviter de se faire piquer est la base de la protection palustre.
- La chimioprophylaxie, c'est-à-dire la prise d'un médicament empêchant le développement de la maladie.



2



Protection contre les piqûres de moustiques

Quand ?

En principe les moustiques piquent surtout du coucher au lever du soleil.

Mais aussi la journée, dans certains pays où les moustiques sont nombreux et très actifs.

Comment ?

- Par le port de vêtements longs et amples (couvrant les bras, avant bras et jambes).
- Imprégnation de ces vêtements par des répulsifs.
- Application de répulsifs sur les parties du corps non couvertes par les vêtements.
- Dans les lieux de vie, utilisation de serpentins, plaquettes, vaporisateurs, diffuseurs d'insecticides qui tuent les moustiques.
- Au lit, passer la nuit sous une moustiquaire imprégnée de répulsif également.

3



La chimioprophylaxie

Cela consiste en la prise d'un médicament qui varie en fonction :

- de votre destination,
- de la saison à laquelle vous partez,
- de la durée de votre séjour ainsi que de votre type de séjour,
- de vos antécédents médicaux qui peuvent contre-indiquer certains médicaments.



4